PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Numéro **357** | **Mai 2014**

Élections 2014

LE DOSSIER

Événement |

Dison's got talent

Patrimoine |

Saint Fiacre ouvre ses portes

Centre culturel Dison

Yves WECHSELER
BOULANGER - PATISSIER
Rue de Rechain, 11 – 4820 Dison
Tél.: 087 33 39 21 – Fax.: 087 33 39 22
Heures d'ouverture:
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h 30 à 18h.
Le samedi de 7h à 17h. Le dimanche de 7h à …
Carte de fidélité:
A l'achat de 5 pains, le 6e gratuit.

Pistolets:
à la pièce:
0,28 € / pièce
à partir de 50:
0,25€ / pièce
à partir de 100:
0,22€ / pièce

Sommaire

Mai 2014 | n°357

3 **EN OUVERTURE**
4 **DOSSIER DU MOIS**
Élections tête de con / 4
9 **ACTU CULTURE**
Spectacles:
Les Ateliers s'affichent / 9
Citoyenneté:
Festival de Résistance / 10
Café du monde:
Afan Gatè / 11
Jeune public:
Piccoli sentimenti / 11
Atelier d'écriture:
Les poilus / 11
Seniors:
Thé dansant / 11
13 **LES AMIS D'ADOLPHE HARDY**
14 **LE SAVIEZ-VOUS?**
Que d'artistes! / 14
16 **ASSOCIATIONS**
Activités:
Zapping / 16
Plénesses:
Duoday / 17
Patrimoine:
Églises ouvertes / 18
Fêtes de quartiers:
Ambiance
Coupe du monde / 19
Fête des voisins:
Dison's got talent / 19
Sport:
Beach volley / 19
Événement:
Lumière à Dison / 20
21 **BIBLIOTHÈQUE**
23 **ACTU CULTURE**
Agenda / 23
24 **PAGES COMMUNALES**

Centre culturel Dison

SEAT

L'UPGRADE ACCESSIBLE À TOUS.

La SEAT Ibiza, l'un des modèles les plus populaires de SEAT, bénéficie d'une transformation technologique et esthétique et se décline désormais en série spéciale I-TECH. Le dernier cri en électronique, design et équipement est désormais disponible sur toute la gamme SEAT. **Venez découvrir les incroyables versions I-TECH et toutes les SEAT Upgrades lors de nos Portes Ouvertes, du 12/05 au 24/05.**

SEAT.BE

DÉTECTEUR DE PLUIE | LOGO I-TECH | TABLEAU DE BORD I-TECH

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

3,4 - 5,9 L/100 KM 89 - 139 G/KM

Informations environnementales disponibles sur www.seat.be/environnement (A.R. 19/03/2004). *Modèle illustré avec options : Ibiza 5P I-TECH Style 1.2L 60ch : 16.568€. Prix à partir de 12.360€ - 750€ Réduction Upgrade pour une SEAT Ibiza 1.2 L 60ch REFERENCE.

GARAGE LIÉGEOIS
Nos occasions My Way :
www.garageliegeois.be
Rue Pisseroule 142
4820 Dison
Tél. 087 33 73 45
Fax : 087 31 74 53
info@liegeois.seat.be
SEAT

ÉDITO

Les jeunes prennent parti. Et vous?

On ne va pas se montrer très original, mais les élections, c'est un moment important. Un rendez-vous à ne pas manquer. Parce qu'il s'agit tout simplement d'élire nos représentants et, par là, faire valoir nos idées, nos opinions, durant plusieurs années. De marquer de notre empreinte – même s'il ne s'agit que d'une voix parmi tant d'autres –, le monde qui nous attend demain. Nous vous invitons donc, ce dimanche 25 mai prochain, à vos prononcer, à voter, à prendre parti.
Dans ce sens, vous rejoindrez la démarche réalisée par quelque 150 jeunes entre 6 et 30 ans, dans le cadre d'un projet collectif d'expression citoyenne, baptisé «Les Jeunes Prennent Parti». Mis en place par notre partenaire du C-paje (Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance), ce projet se donne pour ambition de nous interpeller, représentants politiques compris, face aux valeurs et positionnements fort dont sont porteurs les jeunes.
Et notamment via de nouveaux modes d'engagement, souvent méconnus.
Le Centre culturel a donc tenu à relayer cette action en faisant une place en ses murs à quelques-unes des 1 500 d'affiches réalisées par ces jeunes. Autant de paroles critiques, partant du vécu des jeunes en tant que citoyens du monde et qu'il est important de partager. N'hésitez pas à venir les découvrir, dès le début du mois de mai, devant le Centre culturel, avant qu'à votre tour, vous preniez aussi parti! ●

Jérôme Wyn
Animateur Directeur

150 JEUNES PRENNENT PARTI !
150 jeunes se positionnent, revendiquent, argumentent, dénoncent et prennent parti, eux aussi.
"Les jeunes prennent parti" est un projet collectif qui diffuse leurs points de vue. Les sujets de leurs créations sont souvent sévères, parfois légers.
Ils nous y parlent d'eux, de nous.
Ils secouent notre éveil critique et nos préjugés.
Ils ont choisi le mode créatif comme support à l'expression de leur engagement.
A découvrir dans nos rues et sur le web du 30 avril au 26 mai 2014.
DÉCOUVREZ LEURS AFFICHES ET ENCORE PLUS SUR :
LESJEUNESPRENNENTPARTI.BE
NON
NO MONEY?
NO CLUNLITY...
INJUSTICE À L'ÉCOLE
VOUS TROUVEZ NORMAL?
Un projet collectif de 150 jeunes ayant entre 6 et 30 ans fréquentant pour la plupart (mais pas seulement) 11 structures jeunesse :
C-paje

Dossier du mois :
TOUS AUX URNES!
Lire pages 4 à 8

PRÉSENCE
Mensuel d'éducation permanente tiré à 6200 exemplaires distribués toutes boîtes ● **Rédaction:** Jérôme Wyn, Frédéric Muller ● **Mise en page et photos:** Centre culturel de Dison ● **Secrétariat et publicité:** Evelyne Rouvroi ● **Éditeur responsable:** Centre Culturel de Dison ● Rue des Écoles, 2 à 4820 Dison ● Tél. 087 33 41 81 ● Fax 087 35 24 84 ● presence@ccdison.be ● www.ccdison.be

Tous aux urnes !

Le 25 mai prochain, de nouvelles élections auront lieu. C'est à cette date en effet que **nous élirons nos représentants** pour les Parlements des Communautés et des Régions (élections régionales), de la Chambre législative (élections fédérales) et du Parlement européen (élections européennes). Face à **la complexité du système politique belge,** souvent vu comme labyrinthique, il n'est pas facile de s'y retrouver. Il s'agit avant tout d'un système conçu pour **faire cohabiter et maintenir une cohésion entre des cultures et des langues différentes.** À ce titre, le modèle belge est **une source d'inspiration pour l'Europe.**

Pour bien comprendre pour qui et pour quoi nous irons voter, nous vous proposons un dossier récapitulatif sur le mode de fonctionnement et la gestion des institutions en Belgique et en Europe, histoire d'y **voir plus clair** avant de se rendre aux urnes.

Regard |

« La survie du pays n'est pas en péril »

Dimanche 25 mai, nous serons donc dans l'isoloir afin d'élire nos futurs représentants. Pour apporter un éclairage sur les enjeux de ce scrutin, à tous les niveaux de pouvoir, nous avons rencontré Geoffroy Matagne, maître de conférences au département de science politique à l'Université de Liège et vice-président de l'ABSP (Association belge francophone de science politique).

Geoffroy Matagne
Maître de conférence au département de science politique à l'ULG et Vice-Président de l'ABSP

Rappelons tout d'abord un enjeu fondamental qui a trait à notre système de démocratie représentative.

Geoffroy Matagne : *Pour tous les partis, l'enjeu va être d'obtenir suffisamment de votes qui octroieront des sièges aux différents parlements, de manière à atteindre le pouvoir et ainsi mettre en œuvre leur programme. En sachant que le pouvoir est exercé en coalition, donc avec d'autres partis, ce qui a pour conséquence la naissance de compromis par rapport à son programme initial, jamais réalisé intégralement, donc.*

Des négociations simultanées

D'autre part, à l'issue de ces élections, les partis vont devoir négocier sur base de résultats différents, en même temps, un gouvernement régional et un gouvernement fédéral. Cela s'est déjà fait par le passé, mais le contexte était autre. Actuellement, le paysage francophone et flamand n'a jamais été aussi différent. La dynamique de négociation va donc devoir se jouer à deux niveaux.

Au niveau régional

1. Redéploiement économique

Depuis la fin des années 90 et le début des années 2000, le niveau régional s'est lancé dans un processus de redéploiement économique. Notamment au travers de différents plans, dont le dernier en date, le Plan Marshall 2.vert. L'enjeu, c'est ici la croissance économique, l'emploi par la concrétisation de ses plans, leur continuité et transformation par la nouvelle coalition au pouvoir.

2. Des nouvelles compétences

La Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont hérité de nouvelles compétences issues de la dernière réforme de l'état. Notamment pour l'emploi, les allocations familiales… Des domaines qui impliquent des transferts de ressources et de personnels importants. Il s'agit assurément là d'un gros chantier pour le nouveau gouvernement.

3. L'enseignement

Comme souvent, l'enseignement constituera un gros morceau. Pour la petite enfance, on se pose la question des places et de l'accueil ; pour le primaire celle de l'encadrement et de l'amélioration du niveau de résultats ; et pour le supérieur, on sera dans la mise en œuvre du décret paysage (inscriptions), qui a beaucoup fait parler de lui.

Au niveau fédéral

1. Quel score pour la NVA ?

On se trouve ici face à une inconnue de taille et qui risque d'influencer tout le reste : le niveau de la NVA après les élections ?

Photo : Sinabs Putzer CC BY

|Photo| Une façade habillée d'objets hétéroclites, clin d'œil humoristique à la complexité du système politique belge.

À ajouter à cela, la question de l'ampleur de la différence entre le paysage politique au nord et au sud du pays. Si la NVA fait à nouveau un gros score, peut-on imaginer un autre gouvernement sans elle ? Peut-on se permettre d'avoir un gouvernement minoritaire en Flandre, comme c'est le cas actuellement ? Quelle sera la volonté de la NVA d'accepter de jouer le jeu dans un gouvernement fédéral ? Quelle sera l'importance des questions institutionnelles par rapport aux interrogations prioritaires pour beaucoup que sont celles du socio-économiques ? Voilà autant de questions auxquelles il faudra sans doute répondre…

2. La survie du pays ?

Il ne faut pas aller trop loin quand on évoque la survie du pays à l'issue de ce scrutin 2014. Ce qui est enjeu, c'est davantage la stabilité de l'équilibre trouvé après la sixième réforme de l'état. La survie de la Belgique, on s'accorde à dire qu'à courts et moyens termes, on peut parier dessus. Reste néanmoins à voir quelle Belgique on aura dans le futur.

3. La campagne : calme !

À l'heure actuelle (NDLR : l'interview a été réalisée le 23 avril), *je suis assez étonné du calme de cette campagne. On a l'impression qu'elle n'a pas encore été lancée. Cela dit, ça peut bouger très vite…* (à suivre p. 6)

Au niveau européen

1. Plus de pouvoir

Le Parlement européen n'a jamais eu autant de pouvoir qu'aujourd'hui. Pour la première fois, il va d'ailleurs pouvoir participer pleinement à la désignation du Président de la Commission, puis à celle de la Commission dans son ensemble. Les différents groupes politiques européens vont donc être plus que jamais attentifs aux résultats.

2. Quelle Europe demain ?

On entend souvent des débats autour de l'Europe ou de pas d'Europe du tout, notamment parce qu'elle est vue comme l'avocate de l'austérité, etc. Pourtant, l'enjeu fondamental, c'est de savoir quelle Europe on veut. Mais paradoxalement, dans les médias et chez les politologues, on se préoccupe davantage du score des partis anti ou pro-européens. ●

|Photos| Le Parlement fédéral (1), tout comme le Parlement wallon (2) seront renouvelés à l'issue des élections de ce 25 mai.

Comment ça marche le pouvoir en Belgique ?

Tous les six ans, la Belgique choisit ses élus au niveau communal et provincial. Tous les cinq ans, c'est au tour des régions et de l'Europe de se soumettre au choix de l'électeur. Enfin, tous les quatre ans, c'est le niveau fédéral qui est renouvelé. Suite à l'accord sur la réforme de l'État d'octobre 2011, il a été décidé d'aligner ces élections fédérales sur les élections européennes. D'où ces élections à « triple entrée », pour la première fois cette année. Mode d'emploi et explications.

En vertu de notre Constitution, il existe trois types de pouvoirs en Belgique, répartis comme tel :

- Le pouvoir législatif fait les lois, les décrets, etc. Il est exercé par les différents Parlements (au niveau de l'État fédéral, des Communautés et des Régions).
- Le pouvoir exécutif fait observer et appliquer ces lois, les décrets, etc. Il est exercé par le Roi et les ministres qui forment les Gouvernements, au niveau de l'État fédéral, des Communautés et des Régions.
- Le pouvoir judiciaire fait respecter ces lois et règles, les conflits. Il est exercé par les cours et tribunaux.

La séparation des pouvoirs constitue une garantie de la protection de nos libertés fondamentales.

Ces pouvoirs sont exercés par des élus qui représentent le peuple qui a voté pour eux. Le 25 mai est donc une date importante car les électeurs seront amenés à élire les nouveaux membres de la Chambre des Représentants et des Parlements régionaux et Communautaires.

La Belgique est un État fédéral

Composé par le Roi, le Parlement et le Gouvernement. Le parlement fédéral (pouvoir législatif) est composé de deux chambres : la Chambre des représentants qui comprend 150 membres élus directs et le le Sénat qui comprend 60 membres qui se répartissent en : 50 membres élus (20 francophones, 29 Néerlandophones et 1 Germanophone) et 10 cooptés (4 Fr et 6 Nl).

Le pouvoir exécutif est confié au Gouvernement fédéral.

Ce niveau fédéral de notre structure politique dispose de certaines compétences qui concernent tous les Belges et qui sont exercées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment des affaires étrangères, de la défense, de la justice, des finances, de la sécurité sociale, d'une part considérable de la santé publique et des affaires intérieures.

> « En vertu de notre Constitution, il existe trois types de pouvoirs en Belgique : législatif, exécutif et judiciaire.

Le rôle de la Chambre des représentants

La Chambre des représentants constitue le pouvoir législatif au niveau fédéral. Elle initie des propositions de loi, examine les projets de loi déposés par le Gouvernement, propose des amendements, vote les lois, contrôle l'action du Gouvernement notamment au travers de l'examen et du vote du budget ou des nombreuses questions que les députés adressent aux ministres. Les sièges sont répartis entre les circonscriptions électorales en fonction de leur quota de population. Le nombre d'habitants d'une circonscription est divisé par 150 (nombre de sièges disponibles à la Chambre), ce qui donne le nombre de sièges disponibles pour une circonscription électorale donnée. La quantité de sièges restant après ce calcul, est redistribuée aux circonscriptions avec le plus de population encore non représentée.

Particularité du Sénat

Avec la réforme de l'état, les sénateurs ne seront plus élus directement mais seront désignés par les entités fédérées. Il n'y aura donc pas de bulletin de vote pour le Sénat lors des élections 2014. Le Sénat sera dorénavant composé de 50 élus indirects auxquels s'ajoutent 10 sénateurs cooptés. Il n'y a plus de Sénateurs de droit (auparavant les enfants du Roi).

Le Sénat possède un pouvoir d'initiative, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de proposer de nouvelles lois dans un cadre limité.

La Belgique est composée de 3 Régions…

La Région wallonne (la région de langue française et la région de langue allemande) comprend les provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur.

La Région flamande (la région de langue néerlandaise) comprend les provinces d'Anvers, du Brabant flamand, de Flandre occidentale, de Flandre orientale et de Limbourg.

La Région de Bruxelles-Capitale (la région bilingue de Bruxelles-Capitale) comprend les 19 communes bruxelloises.

La notion de « région » est donc liée au territoire.

Dans l'exercice de leurs compétences, les régions votent et appliquent des décrets (Région wallonne et Région flamande) ou des ordonnances (Région de Bruxelles-Capitale). Ces décrets et ordonnances ne s'appliquent que sur le territoire de la région concernée et sont mis en oeuvre par des arrêtés du Gouvernement. Ils entrent généralement en vigueur au moment de leur publication au Moniteur belge.

Les régions sont compétentes en matière d'économie, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, de logement, de politique de l'énergie, de politique de l'emploi, des travaux publics, de transport, de financement des communes et provinces, etc. Suite à la sixième réforme de l'État, de nouvelles compétences vont être transférées de l'État fédéral aux régions. Il s'agit notamment du contrôle des chômeurs, des congés-éducation payés, du contrôle des tarifs de distribution du gaz et de l'électricité, du fonds des calamités agricoles, etc.

… et de 3 Communautés

La Communauté française : il s'agit de la Région wallonne, à l'exception de la région de langue allemande, mais aussi des institutions francophones sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Communauté flamande : il s'agit de la Région flamande, mais aussi des institutions néerlandophones sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Communauté germanophone : il s'agit de la région de langue allemande (les 9 communes germanophones ou les cantons électoraux d'Eupen et de Saint-Vith).

La notion de « communauté » est donc liée à la personne : francophone, néerlandophone ou germanophone.

Les compétences communautaires sont plus en lien avec les spécificités linguistiques et culturelles. Par (à suivre p. 8)

exemple, la culture, la jeunesse, l'enseignement, etc.

Plusieurs Parlements

L'état fédéral, les Communautés et les Régions possèdent chacune leur propre Parlement et leur propre Gouvernement.
Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capital est composé de 72 francophones + 17 néerlandophones soit 89 élus directs. Le Parlement Flamand est composé de 118 élus directs + 6 membres bruxellois.
En Flandre, il existe un Parlement et un Gouvernement flamands unique qui exerce les compétences régionales et communautaires en même temps. En effet, la Flandre a fusionné ses institutions.
Le Parlement de la Région Wallonne (à Namur) est composé de 75 députés.
Le Parlement de la Communauté française (à Bruxelles) est composé de 94 élus, 75 membres wallons élus directs (Parlement wallon) + 19 membres bruxellois.
Le Parlement de la Communauté germanophone (à Eupen) est composé de 25 élus directs.
Contrairement au niveau fédéral, les Parlements ne peuvent pas être dissous prématurément par le pouvoir exécutif. C'est pourquoi on parle de « parlements de législature ».
Les Parlements régionaux et communautaires, qui exercent le pouvoir législatif conjointement avec leur Gouvernement (pouvoir exécutif), possèdent des compétences semblables à celles du Parlement fédéral telles que l'adoption de lois normatives générales ou la création de commissions parlementaires d'enquête.
Les différents Parlements (fédéral, régionaux et communautaires) seront donc constitués à la suite des élections de mai. ●

Et du côté de l'Europe…?

L'Union Européenne est composée de deux institutions économiques (la Banque centrale et la Cour des comptes), d'une institution judiciaire (la Cour européenne de justice) et, enfin, de quatre institutions politiques : le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement et la Commission.

Le Parlement européen sera constitué à la suite des élections de mai

Lors de la prochaine législature (2014/2019), la Belgique disposera de 21 représentants au Parlement européen. 8 représentants élus dans le collège français, 12 représentants élus dans le collège néerlandais et 1 représentant élu dans le collège germanophone.
Ces élections européennes seront les huitièmes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979. Le scrutin est proportionnel dans chacun des États et pour la première fois, ces élections auront une influence directe sur le choix du président de la Commission européenne qui sera élu par le Parlement sur proposition du Conseil européen.
Le total des députés européens est de 751 répartis entre les 28 Etats membres de l'Union européenne. Chaque État membre a le droit d'élire un nombre déterminé de députés au Parlement européen. La répartition des sièges est fixée dans les traités européens selon le principe de proportionnalité dégressive : les pays dont la population est plus importante possèdent davantage de sièges que les pays dont la taille est plus modeste. Cependant ces derniers obtiennent plus de sièges que ne le permettrait la stricte application de la proportionnalité. Dans le cadre des élections de 2014, le traité de Lisbonne prévoit un nombre de députés par pays allant de six pour Malte, le Luxembourg, Chypre et l'Estonie à 96 pour l'Allemagne.
C'est en tant que membres de partis politiques nationaux que les députés au Parlement européen se présentent aux élections, mais une fois élus, la plupart d'entre eux décident de rejoindre des groupes politiques transnationaux. La majorité des partis nationaux sont apparentés à une famille politique au niveau européen. Ainsi, l'une des principales questions au soir de l'élection est de savoir quel groupe européen exercera la plus grande influence sur les décisions prises durant la prochaine législature. Voter aux élections européennes représente pour chaque citoyen une occasion de peser sur la composition du Parlement et sur les décisions qu'il prend durant son mandat de cinq ans.

Rôle du Parlement européen et de ses Députés

Le Parlement européen partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Conseil de l'Union européenne (ou des ministres). Ils coopèrent régulièrement pour décider du contenu des actes législatifs et les adopter officiellement et ce, dans divers domaines tels que l'environnement, la protection des consommateurs, l'immigration, la justice, la santé publique, etc.
Le Parlement exerce également un contrôle sur les activités de la Commission et son approbation est nécessaire dans certaines décisions telle que l'entrée de nouveaux états dans l'Union européenne. Enfin, le Parlement examine et contrôle le budget avec l'aide du Conseil de l'Union européenne. Le Parlement siège à Strasbourg, à Bruxelles et à Luxembourg.
Il n'y a pas de vote direct pour désigner les représentants au sein des autres organes de l'Union européenne que sont le Conseil de l'Europe, le Conseil européen et le Conseil de l'Union Européenne, pour ne pas les confondre, voici quelques repères :

- Le Conseil de l'Europe : est la principale organisation de défense des Droits de l'Homme en Europe. Sur ses 47 États-membres, 28 sont aussi membres de l'Union européenne. Tous les États-membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme.
- Le Conseil européen : définit les priorités et orientations générales de l'UE. Il réunit l'ensemble des chefs d'États ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne.
- Le Conseil de l'Union européenne : traite de secteurs spécifiques. Il réunit les ministres de tous les pays de l'Union européenne qui ont la compétence de la matière à l'ordre du jour.

Les groupes politiques au Parlement européen

Le système de groupe politique au sein du Parlement européen est très spécifique. Plutôt que de se référer uniquement aux intérêts nationaux, les députés européens sont invités à se regrouper dans des formations plurinationales représentatives d'intérêts communs.
Sur les 766 eurodéputés, 737 sont répartis en 7 groupes politiques. Pour former un groupe politique, il faut au minimum 25 députés européens originaires d'au moins 7 Etats membres de l'UE. 32 eurodéputés ont choisi de ne pas être rattachés à un groupe politique : ils prennent l'étiquette de « non inscrits ». ●

Spectacles |

Nos Ateliers s'affichent !

En mai, comme de coutume, le Centre d'Expression et de Créativité du Centre culturel, « Les Ateliers » se met sur son trente-et-un à l'occasion des différents cabarets qui montreront au public le travail réalisé par les élèves une année durant.

Cabaret impro-théâtre

Cette saison l'atelier d'impro théâtre a connu un engouement sans précédent, au point que la salle du Centre culturel est devenue trop petite pour présenter tous les participants sur scène en une seule soirée ! C'est pourquoi une seconde date a été ajoutée, de manière à satisfaire le public et les élèves. Des élèves qui, comme d'habitude feront sans doute des étincelles en suivant les thèmes proposés par le public. On parie également que leur imagination débridée provoquera très certainement des surprises et de la bonne humeur. Attention, spectacle très demandé : les places risquent de partir vite !

Grand cabaret musical

Plat de résistance des festivités de fin de saison de notre Centre d'Expression et de Créativité, le cabaret des ateliers musicaux est à nouveau très attendu par les élèves, les professeurs et le public. À l'instar de l'an passé, ce spectacle s'articulera autour d'un thème musical commun. Et cette année, il s'agira des années 50 et 60… revisitées ! Ces deux décennies musicales regorgent en effet de petites perles qui ont influencé bon nombre de groupes et artistes par la suite ou qui ont été reprises par d'autres un peu plus tard. On citera, en vrac, Jimi Hendrix, Simon and Garfunkel, The Mamas and The Papas, Elvis Presley ou encore Gainsbourg. Deux scènes seront une fois de plus envahies par nos musiciens en herbe de tous âges et de tous niveaux, qui présenteront leurs versions musicales personnelles et leurs adaptations originales à travers tous les styles et tous les instruments abordés dans nos ateliers : guitares acoustiques et électriques mais aussi basses, batteries, saxos, violons, harmonicas, claviers, accordéons, sans oublier bien sûr les chanteurs. Bref, une soirée de plus à ne pas manquer !

Fête des Ateliers

Si « Les Ateliers » ont commencé il y a 30 ans en musique, d'autres disciplines artistiques sont venues rapidement étoffer notre recherche de créativité. La Fête des Ateliers est spécialement conçue pour favoriser un grand mélange convivial d'expressions créatives en proposant une exposition des ateliers aquarelle, dessin d'observation, peinture, art floral, textile et recyclage, travail du cuir à l'ancienne, poterie/céramique, écriture de nouvelles ainsi que l'atelier recherche des plantes sauvages comestibles et cuisines du Monde, mixée au spectacle présenté par les ateliers de country line dance, danse africaine, hip-hop (adultes et enfants !) et raggamuffin, claquettes, entrecoupé par les ateliers chants. En résumé, une soirée haute en couleurs et pleine de belles découvertes artistiques. ●

|Photo| Accompagnés par un trio d'animateurs, les futurs Jimi Hendrix, Elvis Presley, Simon et Garfunkel ou Serge Gainsbourg répètent avec application les morceaux qu'ils interpréteront lors du grand cabaret musical des Ateliers.

infos

Cabaret impro théâtre
Mercredi 7 et jeudi 8 mai 20 h
Centre culturel de Dison
Salle du Rez
2 rue des Écoles
Réservations : 087 33 41 81

Grand cabaret musical
Samedi 10 mai à 20 h
Centre culturel de Dison
Salle communales des fêtes
Place Luc Hommel
Prix des places : 3 €

Fête des Ateliers
Samedi 17 mai à partir de 18 h
Centre culturel de Dison
Salle Le Tremplin / Comédis
30A rue du Moulin
18 h : exposition gratuite (entrée libre) ; 20 h : spectacle
Prix des places : 3 €
Infos : 087 33 41 81

Citoyenneté |

Festival de Résistance, sixième !

Depuis 2009, le Cépag verviétois et la FGTB de Verviers et de la Communauté germanophone organisent, en collaboration avec le Centre culturel de Dison notamment, un Festival de Résistance. Il vise à rendre hommage à ceux qui ont lutté et à ceux qui se battent encore contre les inégalités ou les injustices, pour défendre des libertés collectives et maintenir la perspective d'un monde meilleur.

Pour cette 6e édition, le Centre culturel de Dison s'associe donc à nouveau, en proposant plusieurs rendez-vous. Après le ciné-débat « Les jours heureux », début mars, quatre autres dates sont prévues dans notre salle du Rez. Voici le programme !

Entre Karl Marx et Mikhaïl Bakounine,

L'Association internationale des travailleurs (AIT) est née à Londres voici 150 ans, en septembre 1864, et un colloque sera consacré à son histoire en juin prochain à Paris. La section belge vit le jour à Bruxelles en 1865 et son implantation en Wallonie débuta en 1867, soit à l'instigation de militants bruxellois comme en Hainaut, soit spontanément comme à Verviers. La section verviétoise fut une des plus dynamiques et des plus remuantes de l'Internationale, au point d'y accueillir la direction du mouvement en Belgique en 1873 et d'organiser le dernier congrès international de l'AIT en septembre 1877. Les militants belges prirent une part active dans les grands débats idéologiques, symbolisés par les figures de Marx et de Bakounine, qui agitèrent dès alors le mouvement ouvrier et menèrent à la scission de l'AIT, et non pas à sa disparition, en 1872. Spécialiste de cette période, l'historien verviétois Freddy Joris retracera l'histoire de la section belge de la Première Internationale, qui reste à écrire.
Lundi 5 mai à 19 h 30

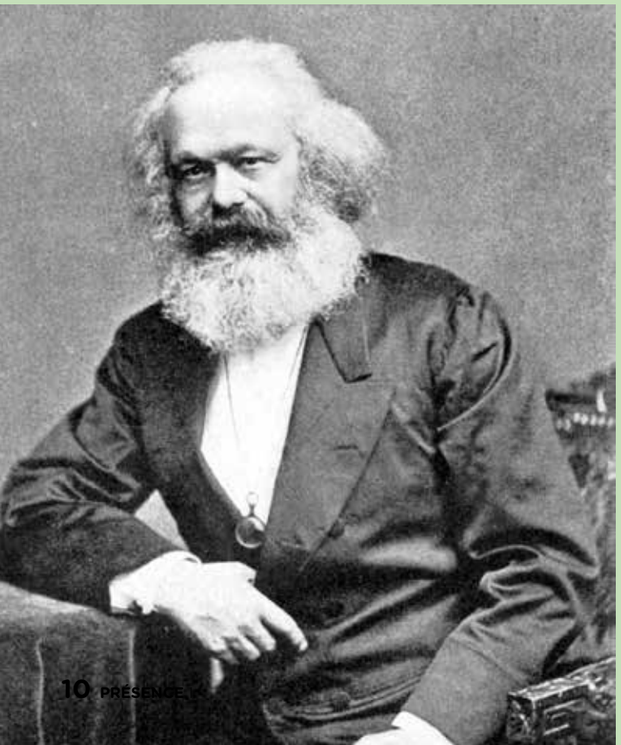

La grève de 1934 à Verviers, ses antécédents, ses suites

L'année 1934, avec sa grande grève verviétoise terminée par un cruel échec, c'est un moment important dans le combat ouvrier. On doit partir de 1906 pour bien comprendre la suite. Un *lock-out* (grève des patrons qui ferment les usines) long et brutal amène les travailleurs à s'unir et créer de nombreuses formes de solidarité. Pourtant, après cet événement majeur, une certaine paix s'installe et Verviers devient un haut lieu de la concertation sociale, des accords assez novateurs y étant conclus, accords toujours fragiles, souvent menacés de remises en cause.
1934, grève du textile très longue, qui se termine mal et ramène à des pratiques sociales disparues depuis 1906, un véritable retour en arrière catastrophique. Le mouvement ouvrier est assommé. Puis arrive la guerre, qui bouleverse toutes les données. Une conférence donnée par Jacques Wynants.
Vendredi 9 mai à 19 h 30

Ciné-débat : « Le grand retournement »

Le grand retournement – ça déménage en alexandrins : une analyse à la fois désespérante et hilarante des rapports entre puissances financières et pouvoirs publics. Un film de Gérard Mordillat d'après la pièce de Frédéric Lordon, *« D'un retournement l'autre »*. Le débat sera présenté et animé par Vicky Goossens, économiste et membre d'ATTAC Liège.
Mercredi 14 mai à 19 h 30

Théâtre : Karl Marx, le retour

Marx, revisité et romancé par Zinn, se raconte : sa famille, ses amis, l'exil, le quotidien à Soho, l'engagement, la radicalité, la genèse et la maturation du Capital, qui apparaît dans ce texte avant tout comme l'œuvre d'un homme de chair et de sang. Marx, un homme tantôt autoritaire et tyrannique, tantôt en proie à ses propres contradictions et doutes, un homme dont la pensée et les théories sont profondément enracinées dans son expérience (et son observation) du monde, un homme qui a aussi été extraordinairement actif comme révolutionnaire.
Zinn prend délibérément des libertés avec la vérité historique pour nous offrir une dialectique dans laquelle Marx se soumet à des critiques fondamentales, au travers de confrontations imaginaires avec sa femme Jenny, sa fille Eleanor ou encore Bakounine l'anarchiste. ●
Vendredi 6 juin à 20 h

Café du Monde |

Café-concert citoyen avec Afan Gatè

Notre habituel « Café du monde » évolue pour vous faire vivre une véritable expérience musicale, philosophique et culinaire !

Photo : Zé Wabi CC BY-SA 2.0

Vous pouvez désormais arriver un peu plus tôt, payer un peu moins cher et participer à un grand café citoyen autour d'un thème de société. Des personnes références seront là pour répondre à vos interrogations ou alimenter le débat. Vous pourrez participer aux conversations ou simplement écouter ce que les autres ont à dire. Le but est de partager un moment tous ensemble afin de découvrir différentes opinions autour d'un sujet précis, de rester informer et pourquoi pas de donner son point de vue. Le thème de la soirée portera sur l'avenir de l'Europe. La Grèce sera en particulier mise à l'honneur.
Ensuite, pour passer un moment convivial et musical, en collaboration avec l'ASBL FEL, c'est le groupe verviétois Afan Gatè, composé de trois des meilleurs musiciens de la région qui investira la scène. Georges Gérontitis, Éric Kisteman et René Stock, vous proposeront de terminer cette soirée de réflexion par un concert d'une qualité hors du commun. Il vous feront découvrir un répertoire composé de « rebetiko » (musique urbaine du 20e siècle) et de quelques morceaux démotiques (musique rurale).

infos

18 h : café citoyen « Quel avenir pour l'europe économique et sociale ? Coup de projecteur sur la Grèce »
20 h : concert d'Afan Gatè.
Prix : 6 € avant 19 h 15 (café citoyen + concert) / 10 € après 19 h 15 (concert uniquement)
Petite restauration proposée au prix de 4 €
Samedi 3 mai dès 18 h
Centre culturel de Dison
Salle du Rez
Rue des Écoles, 2
Réservations 087 33 41 81

Écriture |

Répondez aux poilus

Le Centre culturel et la bibliothèque de Dison vous proposent de participer à un atelier d'écriture original, en mai prochain.

Un atelier proposé dans le cadre des commémorations de la 1ère Guerre Mondiale – d'autres rendez-vous sont prévus pour la rentrée.
Baptisé « À plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme », il propose aux participants à répondre à des lettres de poilus de la 1ère Guerre Mondiale en se mettant dans la peau de femmes de soldats restées aux pays. Afin de nourrir votre inspiration et votre écriture, les animateurs du PAC ont puisé dans les archives de la Province et rassemblé d'étonnants documents d'époque. Un atelier d'écriture qui fera sans conteste la part belle au style et aux émotions.
Deux séances en mai 2014 à déterminer.
À partir de 16 ans – Nombre de places limité.
Gratuit pour toutes et tous ! ●

infos

087 33 41 81

+50 |

Thé dansant

Depuis plus de vingt ans, le dernier mercredi du mois, le Centre culturel de Dison et +50 Dison (ex UCP Dison, mouvement social des aînés) proposent un thé dansant, salle des Fêtes, animé par Guy Glorian.
Il s'agit là d'un rendez-vous que de nombreux habitués suivent tous les mois, arpentant de manière assidue la piste de danse ou discutant autour d'un bon verre, dans une ambiance sympa. N'hésitez pas y faire un petit tour et rencontrer les nombreux habitués. Le droit d'entrée est seulement de 5 €. Il donne droit au goûter.
Prochain rendez-vous, ce mercredi 28 mai, de 14 h 30 à 18 h.
Bienvenue à tous ! ●
infos : 087 33 41 81
ou 087 76 21 69 - 087 33 22 53

Jeune public |

Piccoli Sentimenti

C'est dans un cocon de voiles au plus près de l'espace de jeu que prennent place les spectateurs de Piccoli Sentimenti.

Devant eux, un plateau, de la terre, une lune-miche de pain, un ciel de bambou et de petites constructions de brindilles et de bâtons. Un souffle berce les feuilles. Il n'y a rien d'autre. Soudain quelque chose s'agite sous la terre. Un être rampe. Quand son visage se révèle, tout commence vraiment. C'est le début des « Petits sentiments », ceux qu'éprouve un à un l'unique personnage de ce spectacle – une marionnette grande comme la main. Effroi, désir, solitude, joie, colère, émerveillement.
Fruit de la rencontre artistique entre Antonio Catalano (constructions en bois de noisetier) et Alain Moreau (marionnette), ce spectacle dévoile un monde poétique, loufoque et tendre qui plaira aux 5-10 ans. Soulevez le voile et prenez place dans cette bulle de douceur ! ●

infos

Mercredi 14 mai à 15 h
Centre culturel de Dison
Salle Le Tremplin/Comédis
Entrée : 5 € et groupe 4 €
Réservations : 087 33 41 81

AUTO ÉCOLE SECURITY
LUC HOMMEL 7 - DISON
PERMIS TOUTES CATÉGORIES TÉL. BUREAU 087 33 01 06
Prochaine théorie voiture et camion le 19 mai à 18 h.

ENTREPRISE DE RAMONAGE ET ENTRETIEN CHAUFFAGE BRULEUR
Michel COLLINGS
SUR LE TOMBEUX, 18
4821 ANDRIMONT
Tél. : 087 31 05 34

Frédérique LAVIGNE
Epicerie
Fruits
Légumes
Charcuteries
Fromages
Sandwiches
Livraison à domicile
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Le samedi de 9 h à 14 h
087/33.16.18
Av. du Centre, 279 - Andrimont
Coin sucré - salé

RBP CONSTRUCTION
Entreprise générale de construction
•Construction •Rénovation •Isolation •Aménagement extérieur
Votre projet, notre réalisation.
Fax: 087/70 15 09 GSM: 0498/23 02 60 0493/49 63 82 0492/71 63 25
www.rbpconstruction.be

Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE - CLÉS - TÉLÉCOMMANDES
Pour que Dison reste sur ses 2 pieds
Atelier de réparation avec soins
Clefs - gravure - produits entretiens
Cylindres de sécurité porte **Abus** avec carte de propriété, 5 clefs, barrillet 30/30 **à partir de 25 €**
Rue de la Station 8 - Dison
TÉL/FAX : 087/34 05 31
GSM : 0495/85 84 53

DISTILLERIE
Saint-Hubert
S.A. neycken's product
22, Rue de Henri-Chapelle – B-4821 ANDRIMONT
Tél. : 087/33.71.57 - 33.71.58 - Fax : 087/34.14.52
LE SPECIALISTE VINS ET ALCOOLS

Peinture - Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative
JOËL PAULY
MONT, 103 - 4820 DISON - TEL : 087/34 05 75

E.E.
Esthétique Evelyne
Soins complets du visage et du corps - banc solaire
Epilation - Maquillage - Manucure - Pédicure
64, rue Albert de T'Serclaes - 4820 ANDRIMONT & 31 24 03
Fermé le lundi et le vendredi
SERGE RÉ

Christian LORQUET
Peinture - Décoration
Rue de Husquet 60
4820 DISON
GSM: 0476/29 63 14
E-mail: lorquet@gmail.com

Dison ancien |

Et le tram ?

Les Administrations communales sont d'accord en principe pour donner un avis favorable au projet de dédoublement de la ligne et de réorganisation du service. C'est la ligne de Dison qui profitera des principales améliorations projetées.

Enfin ! Le service Rechain-Dison-Stembert continuera comme par le passé, mais il sera établi en outre, un service nouveau entre Dison place du Marché et la Gare de Verviers : de telle sorte que Dison aura un départ pour Verviers toutes les 3 à 4 minutes et des arrivées en conséquence. La chose sera rendue possible par l'établissement de la double voie entre Dison et l'Harmonie. Il y aura un essai de service supplémentaire le matin et d'un service dit « de théâtre » le soir. Il sera créé des cartes d'abonnement non seulement pour les collégiens, mais aussi pour le public. Dix nouvelles voitures motrices seront nécessaires pour le service ainsi combiné. Note de l'auteur : En résumé, à partir de l'année 1926, il ne fallait pas attendre longtemps le passage des transports en commun ! ●

Article de presse paru dans « La revue de la semaine » du 28 mars 1926

Exposition

Les artistes disonais et verviétois d'hier et d'aujourd'hui

De jeunes artistes de la région seront associés aux plus anciens. Grâce à cet événement, une centaine d'œuvres issues de notre collection et de collections privées seront exposées dans notre galerie d'art.
Au programme, une rétrospective sur le peintre paysagiste Toussaint Closset (Verviers 1916-1996).
D'autres artistes de la région verviétoise seront également mis à l'honneur.
La renommée de nos plus jeunes n'est plus à faire, à travers les œuvres de Brigitte Delporte, Gérard Swinnen, Marie Lekens, Tatiana Larguina, Jean-Paul Dewaide, Colette Doome, Barbara Brixhe…vous voyagerez dans un monde artistique multidisciplinaire de toute beauté.
Un rendez-vous à ne pas manquer. ●

infos

Du 17 mai au 1er juin 2014.
La galerie sera ouverte les weekends de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi de 10 h à 15 h. Vernissage le samedi 17 mai à 15 h. Entrée gratuite. Place du Sablon, 79 à Dison.

Bourse d'études de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy

Selon la volonté de Joseph Gélis (†), l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy offre chaque année une « Bourse d'études Joseph Gélis – Mary Colleye » d'un montant de 1 500 € à un(e) étudiant(e) disonais(e). Les principales conditions d'octroi sont : entamer pour la première fois des études supérieures ; être domicilié à Dison ou à Andrimont depuis 2 ans au minimum ; ne pas avoir atteint l'âge de 35 ans.
Dépôt des candidatures sur papier libre, à adresser au secrétariat de l'ASBL au plus tard le 30 juin pour l'année scolaire ou académique suivante. Également joindre un extrait d'acte de naissance, un certificat de domicile et dès que possible la preuve de la réussite de l'année scolaire précédente. Remboursement : s'il s'avère que l'étudiant(e) bénéficiaire de la bourse d'études n'a pas assisté régulièrement aux cours et examens dans l'enseignement supérieur, le montant de l'allocation devra être restitué à l'ASBL. ●

infos

087 33 25 08 ou 0495 33 55 82

Que d'artistes dans notre région !

Martine Graffart, artiste connue et appréciée, expose souvent en Belgique, mais elle est aussi connue en d'autres pays. Le Japon et la Louisiane, entre autres, accueillent ses œuvres et les admirent. Quant à René Hausman, on ne le présente plus.

Georges Zeyen

Chaque mois, Présence et Georges Zeyen vous livrent un des petits secrets de notre commune.

Fille de l'artiste-peintre Ray Graff, Martine Graffart (photo 1) grandit parmi toiles, pinceaux et odeur de térébenthine. Malgré des débuts laborieux – l'hérédité s'est imposée – elle ne se décourage pas et trouve sa voie dans l'aquarelle. À force de travail, elle arrive à ce remarquable niveau qui lui vaut l'admiration de nombreux élèves. Nombreux, parmi ceux-ci, forts du bagage artistique obtenu grâce à ses conseils, font valoir cette référence lorsqu'ils exposent leurs œuvres.

Rien n'est jamais parfait et elle en est bien consciente, elle effectue volontiers des stages chez les grands maîtres de l'aquarelle, signe de modestie et de ferme volonté à toujours se perfectionner.

1

Quarante-cinq de ses tableaux (aquarelles et acryliques) étaient accrochés aux cimaises de la Galerie Permanente de la Société Royale d'Harmonie à Verviers.

Les sujets traités sont très variés : paysages, portraits, fleurs, tout semble l'inviter à saisir ses pinceaux et la surface blanche se couvre progressivement, le dessin se trace et prend des couleurs, nous permettant de prendre connaissance de sa technique favorite : le papier mouillé (photo 2). Elle s'applique à faire une démonstration de son talent, une image a retenu son attention, elle la mûrit et son pinceau parcourt la feuille de papier, au gré de ses envies, elle adapte le décor en veillant à accorder parfaitement les teintes.

Ainsi naissent ses œuvres : une barque échouée sur une plage, cinq nomades dans le désert, un phare en mer agitée, la Fagne sous la neige, un ruisseau traversant calmement un endroit de nature intacte, des maisons provençales isolées en campagne, autant de modèles qu'elle reproduit avec une aisance surprenante.

Lors de ses expositions, elle propose volontiers au public une démonstration d'aquarelle. La voir à l'œuvre apporte déjà un sentiment de détente et le tableau achevé trouve rapidement quelques amateurs. Un style très agréable à découvrir ou à revoir !

Un autre genre

Dans un tout autre genre – celui de la bande dessinée – René Hausman connait un succès remarquable. Cet artiste que nous pouvons rencontrer dans les rues de la ville, possède en effet une réputation bien établie d'auteur très doué de bandes dessinées.

Né à Verviers le 21 février 1936, il habite, en compagnie de sa grand-mère, un appartement au second étage d'un immeuble situé Rue des Raines. Son père, militaire de carrière, est rarement avec son fils. Le futur artiste profite de l'extraordinaire mémoire de cette ancienne ardennaise qui lui raconte de nombreuses légendes de son pays, ce bagage lui servira bien lorsqu'il composera ses livres ! Elle en connaissait des histoires cette brave grand-mère ! Marcellin Lagarde, natif de Remouchamps est connu pour avoir récolté de nombreuses légendes en pays d'Ourthe. La trame de ses récits est quelques fois basée sur des anecdotes ayant un fond de vérité, mais l'extraordinaire fait aussi partie de ses récits. Cette « Mamy » aurait sûrement pu, forte de son bagage, rédiger aussi quelques volumes qui auraient pu compléter la collection de ce professeur de Remouchamps. Le petit-fils s'est chargé avec brio de sauvegarder sur le papier les histoires que sa grand-mère lui transmettait oralement.

L'irréel et la sorcellerie donnent aux albums de René Hausman, une ambiance moyenâgeuse très dure, souvent cruelle, où rester en vie tenait souvent de l'exploit.

De Verviers à Bruxelles

Il fréquente l'Athénée rue Till Lorrain mais, très tôt, l'envie incoercible de dessiner le prend, il décide d'en faire son métier. Il prend plaisir à illustrer des fables de La Fontaine, s'y applique à représenter des animaux et affirme de plus en plus ses talents de dessinateur. Il crée ses premiers héros : un petit couple de l'ère préhistorique qu'il nommera Saki et Zunie (photo 3).

Son service militaire achevé, il se présente à Bruxelles au journal de Spirou en 1958. Son contrat est prestement signé, il est engagé sur-le-champ !

À ce moment, il doit, pour la parution de chaque édition, aller jusque Bruxelles pour présenter ses planches. Il achète donc une voiture, son choix se porte sur une 2 CV Citroën. La suspension de ce véhicule étant très souple, il se penche fortement du côté du conducteur qui est seul dans la voiture et ce dernier doit adopter une position très inconfortable au volant. Les trajets duraient longtemps, un malaise au niveau du dos l'inquiète. Il décide, pour corriger l'équilibre, de lester la voiture en empilant quelques batteries de voiture usagées devant le siège du passager. Cet astucieux aménagement rend à la voiture sa position bien équilibrée, la conduite prolongée ne lui vaut plus de problème de dos. Contrôlé par les services de la police nationale qui, intriguée par ce lest original n'a pu admettre son explication et le soupçonne de se livrer à un obscur commerce de batteries. Une solution au problème était de changer de mode de locomotion, c'est ainsi que, pour lui, le train a remplacé la voiture...!

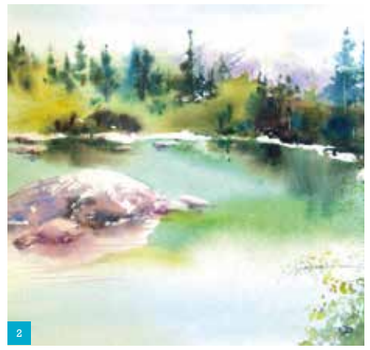

2

Laïyna

Là, il va retourner à ses sujets préférés : les animaux. (photo 4)

Il rédige donc une rubrique intitulée « Le bestiaire insolite » où textes didactiques et dessins d'une précision exemplaire trouvent leurs places dans ce périodique destiné principalement à un jeune public. Avec le temps, d'autres personnages ont suivi, Laïyna, sauvageonne moyenâgeuse que, sous le nom de Hausthar, il prendra sous son aile pour l'initier au métier des armes. Car il s'est caricaturé pour représenter un de ses personnages et, sans la moindre complaisance esthétique, il intervient, glaive en main ou cornemuse sur la poitrine suivant les besoins du scénario.

Il va souvent lui servir de garde du corps quand il la verra agressée. Dans son album « Laïyna » (édition intégrale) il intervient à près de trente reprises. Serait-ce son subconscient, lui qui a reçu de notre Roi le titre honorifique de Chevalier, de prendre la défense de la veuve et de l'orphelin comme le promettaient les chevaliers du moyen-âge ?

Le Chevalier Hausman, sous le nom de « Hausthar » fait honneur à son serment...! L'École Fondamentale Autonome de la Communauté Française qui a choisi son nom n'a pas pris cette décision au hasard.

À l'occasion de la vente dédicacée de son dernier album « Les Elphémérides », il a préféré, au lieu de rédiger une annotation stéréotypée, faire figurer en première page de l'ouvrage, un dessin de l'un de ses petits personnages accompagné de sa signature.

Travail qui lui a naturellement pris plus de temps que quelques mots, mais qui a dû rendre à beaucoup d'acheteurs l'impression d'une plus-value sentimentale beaucoup plus importante rendue à l'ouvrage. ●

G.Z.

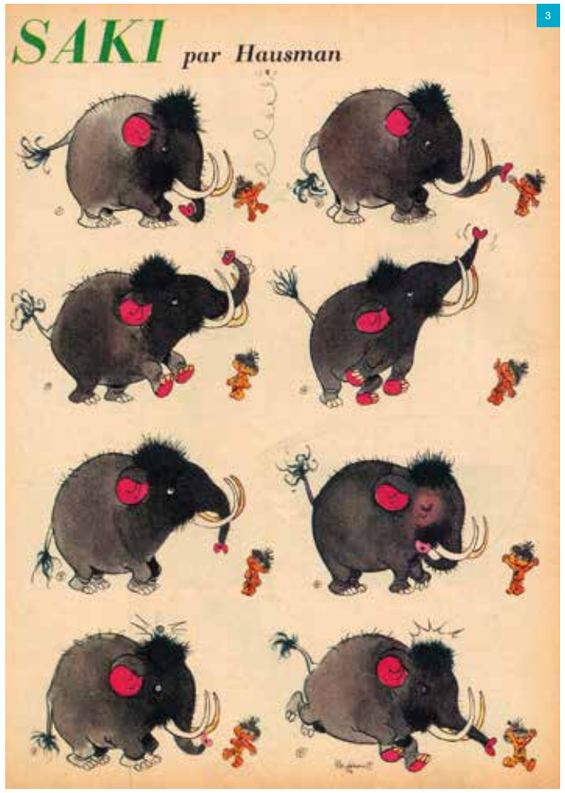

3

34

ASSOCIATIONS

Activités |

ZAPPING DES ASSOCIATIONS

Chasse aux œufs, muguet et Trocadéro

Comme chaque année, la Commission d'Ottomont sera à nouveau présente pour la vente des bouquets de muguet, mercredi 30 avril dès 9 heures et jeudi 1er mai dès 8 heures. Cette vente contribue à apporter un soutien à l'association pour la continuité de ses activités dans le quartier ainsi que pour les prochains Coups de cœur. Le stand se trouvera à l'entrée du Château d'Ottomont et le bouquet y sera vendu 3,50 €.
Infos et réservations :
087 33 52 34 – 0496 48 59 54

Exposition de Patrick Outers

Jusqu'au mercredi 21 mai prochain, le site Le Tremplin (Comédis / Interlac) accueillera une exposition de photos de Patrick Outers.
À voir du lundi au jeudi et le samedi de 10 à 18 heures, ainsi que le vendredi de 10 à 19 heures. Entrée libre (rue du Moulin, 30A).
087 31 62 06

« La fessée » par le Kursaalamalecs

La troupe théâtrale du Kursaalamalecs sera sur les planches, ces 3, 9 et 10 mai prochains, pour présenter sa nouvelle pièce : « La fessée », un vaudeville en trois actes de Jean de Letraz. Dans une mise en scène signée José Damoiseau, on retrouvera notamment Mireille Damoiseau, Maria Pia Rapallo, Emilie Weber, Régis Vanderschuren, Miguel Castela, Océane Formatin, Stéphanos Karydas, Murielle Steckx et Benoit Wery.
À voir au Cercle Saint Jean-Baptiste de Mont, à 20 heures. PAF : 6 € (adultes) / 2 € (-12 ans)
Infos et réservations :
0476 94 22 57
www.kursaalamalecs.be

Le PCS passe à l'action

En cette période printanière, on s'active du côté du Plan de Cohésion Sociale de Dison. Les semaines à venir s'annoncent d'ailleurs chargées, jugez-plutôt :

- Vendredi 9 mai : « Journée propreté » à Renoupré, de 9 h à 12 h et « Fête des voisins » à Fonds-de-Loup, rue de La Limite de 16 h à 21 h.
- Vendredi 16 mai : « Fête des voisins » au Husquet, rue Henri-Jacques Proumen de 16 h à 20 h, ainsi qu'à l'Industrie de 16 h à 20 h.
- Vendredi 23 mai : « Journée propreté » à Neufmoulin/Wesny de 8 h 30 à 12 h et « Fête des voisins » à Pré Maguin de 16 h à 20 h.

2

1

- Lundi 6 juin : « Journée propreté » dans le quartier Industrie-Centre de 8 h 30 à 12 h.
- Samedi 7 juin : donnerie à la salle Luc Hommel de 14 h à 17 h.
- Vendredi 13 juin : fête du quartier du Centre de 15 h à minuit.
- Vendredi 27 juin : « Journée pro-preté » à Pré Maguin de 9h à 12 h.

Infos : 087 46 99 84

L'école de Neufmoulin en fête

Le samedi 10 mai à partir de 13 h 30, élèves et enseignants vous accueilleront à la fête de l'école (entrée par le parking, derrière le car-wash). Spectacle des élèves de toutes les classes. Danses et chants au programme ! Tombola. Jeux. Bar. Petite restauration : spécialités de divers pays réalisées par les parents. Entrée gratuite. Invitation à tous.

Barbecue du Patro

Le Patro de Dison vous invite à un barbecue, ce samedi 10 mai. Rendez-vous à la salle de l'école du Husquet, dès 19 h. Quatre menus brochettes / saucisses sont proposés, accompagnés de pommes de terre et crudités. Au programme également, une grande tombola et l'ambiance assurée par le DJ Ben'Anim.
Réservation : 087 31 09 58

L'école de Wesny à la une

Le samedi 17 mai à partir de 15 heures, élèves et enseignants vous accueilleront à la fête de l'école (entrée par la garderie, rue Xhauflaire).
Exposition organisée par toutes les classes. Elles ont suivi l'actualité au quotidien ! Jeux. Bar. Petite restauration : préparations culinaires réalisées par les parents.
Entrée gratuite.
Invitation à tous.

L'or pour la fleuriste Verena Reiners

Dans notre édition de mars, nous vous parlions de trois jeunes fleurises du magasin Carifleur s'étant distinguées lors du salon professionnel « All4Home » via la compétition « Euroskills », en y décrochant, pour deux d'entre elles, une place pour la finale des métiers. La proclamation de celle-ci a eu lieu fin mars dernier et, bonne nouvelle, Verena Reiners, l'une des deux fleuristes disonaises, a décroché la médaille d'or.
Preuve que ses réalisations sortaient véritablement du lot. Un prix qui lui permettra de représenter la Belgique à l'occasion du concours « Euroskills » à Lille, en octobre 2014. Félicitations !

Espace Internet à l'ADL

L'Agence de développement local de Dison a réouvert un espace internet.
Cet espace met des ordinateurs à disposition des visiteurs afin de consulter des offres d'emplois et de formations, d'aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation ou encore d'aider à l'utilisation du matériel informatique pour des démarches administratives.
L'espace internet est ouvert le mercredi de 12 h 30 à 15 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30.
Réservation au 087 32 15 40 ou directement à l'accueil; rue Albert 1er, 132.

Viens « scouter » avec nous à Dison !

Si tu as entre 5 et 18 ans, l'Unité scoute de Dison t'invite à vivre de chouettes rencontres le samedi de 14 à 17 heures. Si tu as 18 ans et plus, l'Unité t'accueillera volontiers comme animateur(trice).
Tout cela pour vivre des expériences de partages et d'aventures dans la bonne humeur ; apprendre à mieux se connaître soi-même ; découvrir la nature et la respecter ; créer, organiser, vivre des activités passionnantes en prenant conscience des vraies valeurs humaines.
N'hésitez donc pas à partir à l'aventure scoute !
Contacts :
Unité Guide (filles) :
M. Boulanger 0499 19 23 28
Unité Scoute (garçons) :
B. Genicot 087 44 52 90
ou 0478 46 75 24

Deux jours à Meaux

L'Amicale +50 Dison vous propose de passer deux jours à Meaux, en France, ces 4 et 5 juillet prochains, dans le cadre du centenaire de la « Grande Guerre ».
Au programme, notamment : visite guidée de la cité épiscopale de Meaux, présentation et dégustation du fameux Brie de Meaux, spectacle « Le Guetteur de Lumière » (500 acteurs, 3 600 costumes, 400 jeux de lumières, 600 projecteurs…), dans la cour de la Cité épiscopale, au pied de la cathédrale, visite guidée des champs de bataille de la Marne, etc.
Prix : 150 € par personne, tout compris sauf les repas de midi aller et retour.
Inscriptions : 087 76 21 69
jc.hamers@gmail.com

Diner spectacle à L'Acté

La brasserie-restaurant « L'Acté » propose une soirée diner-concert, ce samedi 31 mai prochain, à 19 heures. Au programme, deux groupes : « Bodyguards », un tributs to Whitney Houston et « Me & Miss Amy », un groupe de reprises d'Amy Winehouse.
Prix : 45 € par personne pour le diner-spectacle – Spectacle uniquement (dès 21 heures) : 12 € en prévente – 15 € le jour-même
Infos et réservations :
087 316 206

|Photos| (1) Patrick Outers exposera son travail jusqu'à la fin du mois de mai sur le site Le Tremplin. (2) La troupe théâtrale du Kursaalamalecs, réunie pour « La fessée ».

Plénesses |

Duoday : un engagement chez BTN

Dans nos deux dernières éditions, nous vous parlions du Duoday, cette initiative de l'AWIPH qui permettait d'ouvrir les portes de son lieu de travail à des personnes souffrant de handicap. Ce fut le cas au Centre culturel, ainsi qu'au sein de certaines entreprises du zoning des Plénesses. Parmi celles-ci, on retrouve la société BTN. Grâce à sa participation au Duoday, celle-ci a d'ailleurs procédé à un engagement. *« Nous avions accueilli une employée administrative,* explique Justine Buts, de chez BTN, *qui nous avait donné entière satisfaction. Mais nous ne cherchions personne à terme, pour ce poste. Par contre, quand on a appris que le Centre de réadaptation par le travail de l'AWIPH proposait aussi des formations en bureau d'études et dessins, on a pris contact avec eux, étant en quête d'un engagement dans ce domaine. »*
Résultat, l'entreprise, active dans le secteur de la sidérurgie, a semble-t-il trouvé un profil adéquat. Cette personne a d'ailleurs débuté son nouveau travail fin du mois d'avril. Une bonne nouvelle et la preuve que des démarches comme le Duoday ont des retombées positives aussi bien pour les personnes accueillies, que pour les entreprises participantes.

Patrimoine |

Saint-Fiacre s'ouvre à nouveau

La 7e édition des Journées des Églises Ouvertes se tiendra ces samedi 31 mai et dimanche 1er juin. L'église Saint-Fiacre de Dison sera le théâtre, comme à son habitude, de nombreuses animations.

Ce week-end festif permettra à nouveau de visiter dans notre pays des lieux chargés d'histoire sous un œil différent ! En 2014, année qui coïncide avec le 100e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le thème s'intitulera « Les souvenirs de 14-18 ». Pour l'occasion, pas moins de 500 édifices sacrés de divers cultes ouvriront leurs portes et environ 300 proposeront au moins un évènement culturel : concert, visite guidée, circuit, conférence, exposition, messe festive…
Ce sera notamment le cas à Dison où, une nouvelle fois, un programme, riche et varié, proposé par Les Amis de l'église St-Fiacre, mettra le patrimoine ancien à l'honneur deux jours durant.

Des patrimoines

Il s'agira de notamment (re)-découvrir l'art total de cette église néo-médiévale pensée par l'architecte Jean-Charles Delsaux. De plus, cette année, le patrimoine de la musique classique entrera en symbiose avec le patrimoine architectural de l'église, les traces du merveilleux patrimoine wallon ainsi qu'avec celles de 14-18 à Dison, mises de l'avant dans deux expositions. Et ce, via des oeuvres diffusées de compositeurs européens qui ont vécu de près le conflit mondial de 14-18 (Gabriel Fauré, Claude Debussy, Ralph Vaughan Williams, Maurice Ravel, Francis Poulenc, Eugène Isaye…). Cela sans oublier une visite guidée des vitraux de l'église, véritable ravissement artistique de couleurs et de lumière.

Deux expositions

En lien avec le thème de cette année – « Les souvenirs de 14-18 » –, Les Amis de l'église St-Fiacre ont organisé deux expositions patrimoniales et vous proposent un parcours accompagné. La première, « Cent merveilles de Wallonie », est une exposition itinérante de l'Institut du Patrimoine wallon. Par le biais des magnifiques clichés de Guy Focant, vous y partirez à la (re)découverte de très beaux exemples wallons de patrimoine industriel, de châteaux, d'édifices publics et civils, de patrimoines religieux ou de sites archéologiques et naturels. Pour la seconde exposition, « Lieux de mémoire de 14-18 : monument du Sacré-Cœur, monuments aux morts d'Andrimont-Dison et hommage à Jean Jaurès », réalisée au départ de souvenirs de familles disonaises et du site Bel-Mémorial par deux historiennes, en collaboration avec Alain Halleux, la visite guidée vous conduira sur les traces artistiques locales de 14-18, mémoire du patrimoine disonais : le monument du Sacré-Cœur, créé par Oscar Berchmans, et les monuments aux morts.
Enfin, comme de coutume, un concert clôturera ces deux jours d'ouverture. Appel a cette année été fait à l'Ensemble instrumental Intermezzo. Formé d'instruments à vent, de percussions, d'une rythmique de claviers et d'un piano, il propose des compositions atypiques, à mi-chemin entre le big band de jazz et l'harmonie.
PAF libre ●

infos

087 44 66 94
0494 58 20 81
www.eglisesouvertes.be

|Photos| (1) Au rayon du patrimoine à visiter dans le cadre des « Églises ouvertes » figure le monument du Sacré-Cœur de Dison. (2) L'ensemble instrumental Intermezzo clôturera les deux journées d'ouverture avec ses compositions atypiques.

Programme

Samedi 31 mai

De 10 h à 18 h : église ouverte, expositions ; **10 h :** visite guidée des vitraux ; **14 h :** visite guidée des expositions « Cent merveilles de Wallonie » et « Lieux de mémoire de 14-18 : Sacré-Cœur, monuments aux morts d'Andrimont-Dison et hommage à Jean Jaurès »

Dimanche 1er juin

De 10 h 45 à 18 h : église ouverte, expositions ; **9 h 30 :** messe festive avec animation musicale ; **10 h 45 :** visite guidée des vitraux ; 14 h : visite guidée des expositions « Cent merveilles de Wallonie » et « Lieux de mémoire de 14-18 » ; **17 h :** concert « De la scène à l'écran », de l'Ensemble Intermezzo. ●

Fêtes de quartiers |

Ambiance Coupe du Monde

Mai, c'est le mois des fêtes de quartiers. Pour ce faire, le Plan de Cohésion Sociale sera un peu partout dans la commune. Tour d'horizon des différents rendez-vous à venir.

Coup d'envoi vendredi 9 mai, avec la fête des voisins à Fonds-de-Loup (rue de la Limite de 16 h à 21 h). Ensuite, place au rendez-vous phare de mai, avec la fête de quartier du centre-Industrie, vendredi 13 juin. Pour l'occasion, le PCS et ses partenaires invitent les habitants à se rencontrer et venir partager cette ambiance festive. De 15 h 30 à 23 h 30, venez vous plonger dans l'ambiance du Brésil et de la Coupe du Monde de football sur l'esplanade de la Libération. Vous y découvrirez la cuisine brésilienne, vous pourrez danser sur les rythmes carnavalesque de Sambalou, vous initier à la capoeira et à la samba, découvrir le subbutéo via le concours de penalty, vous prendre pour Neymar avec le tournoi de mini-foot, vous grimer aux couleurs de votre équipe favorite ou simplement regarder la retransmission des matchs du jour sur écran géant en dégustant un délicieux cocktail de fruit… Petits et grands trouveront des activités pour s'amuser, se détendre et se rencontrer, dans une ambiance chaleureuse.
Trois jours plus tard, vendredi 16 mai, il s'agira de la fête des voisins au Husquet (rue Henri-Jacques Proumen de 16 h à 20 h, ainsi qu'à l'Industrie de 16 h à 20 h) et ce, avant de terminer avec la fête des voisins à Pré Maguin, cette fois, vendredi 23 mai, de 16 h à 20 h. ●

087 46 99 84

Fête des voisins |

Dison's got talent !

Pour son édition 2014 de la Fête des voisins, la Régie des quartiers Havre-SAC et l'Espace Rencontre, en partenariat avec le Centre Culturel, le Plan de Cohésion Sociale et Logivesdre, proposent de mettre en scène les talents disonais.

Il y a du talent à Dison, ça, la Régie des quartiers Havre-SAC en est convaincue. C'est d'ailleurs pour cela qu'à l'occasion de la fête des voisins, elle a voulu mettre les compétences des Disonais à l'honneur avec ce premier « Dison's got talent » ! C'est pourquoi un appel aux talents de la commune a été lancé afin de leur permettre de monter sur scène le vendredi 16 mai prochain. Tous les numéros sont les bienvenus : danse, chant, rap, free-style, démos en tout genre, humour… Chaque représentation durera maximum cinq minutes. Début du show à 18 h jusque 20 h. Entre 10 et 20 numéros maximum seront acceptés. Le spectacle sera également ponctué par des professionnels de la région. Parmi eux, notamment, le groupe de gospel L-Shamma et un groupe de rock. Si vous avez toujours rêvé de vos produire en public et que vous pensez détenir un talent ou un don particulier, quelle que soit la discipline, n'hésitez donc pas à vous manifester !

Un jury spécial

Un jury composés d'artistes de la région et de représentants communaux appréciera la qualité des prestations. Toutefois, tous les numéros seront vainqueurs et se verront attribuer divers lots. Et en clôture de l'évènement, vers 20 heures, BG-13, un rappeur de la région donnera un concert. Cela mis à part, on retrouvera également durant la fin d'après-midi, de nombreuses animations, afin de favoriser la convivialité, les échanges intergénérationnels et culturels, ainsi que l'implication des habitants au sein du quartier Neufmoulin et plus globalement de la commune. Dès 17 heures, des jeux grandeur nature, tables de ping-pong, atelier réparation de vélo, grimage, pêche aux sardines…, seront proposés au public, sur la Place Jean Roggeman. Notez d'ores et déjà le rendez-vous ! ●

infos

087 35 46 60
0498 52 28 47

Sport |

Beach volley au hall

En ce printemps, l'ASBL Jeunesse et Sports est sur le pont. Elle est en effet la source de plusieurs activités qui raviront les plus sportifs d'entre nous.

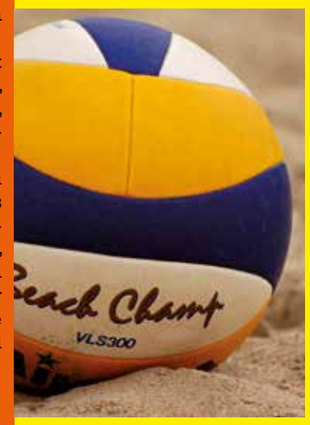

Nouveauté cette année, la dynamique association sportive disonaise propose des terrains de beach volley. Et ce, suite à une proposition du club de volley local qui avait envie de développer cette discipline particulièrement prisée durant les beaux jours. Installés en lieu et place de l'ancien mini-golf, ces quatre terrains seront accessibles à tous, à condition de les réserver auprés de l'ASBL (087 33 55 80), dès le début du mois de mai. Une inauguration est également prévue, fin du mois (samedi 31 mai), à l'occasion de laquelle Jeunesse et Sports, en collaboration avec le Volley Ball Club Dison, organisera un tournoi entre les clubs disonais. L'occasion, ce même jour, de mettre aussi à l'honneur les champions à l'issue de la saison 2013-2014. Si une participation à ce tournoi vous intéresse, n'hésitez pas !

Marche Adeps

Un peu avant, ce dimanche 18 mai prochain, l'ASBL Jeunesse et Sports organise par ailleurs sa deuxième marche (suite p.20)

Adeps, de 9 à 18 heures. Au programme, des boucles de 5, 10, 15 et 20 kilomètres au départ du hall omnisports Albert Bidoul d'Andrimont. Petite restauration à prix démocratique sur place.
Infos : 087 33 55 80 - 0498 59 21 74

Stage de Tai Chi Chuan et Qi Gong

Enfin, l'ASBL Jeunesse et Sports – CSLI Dison, en collaboration avec le club La recherche du Tao, organise sa seconde édition d'initiation au Tai Chi Chuan et au Qi Gong, au hall omnisports «Albert Bidoul» d'Andrimont, ce dimanche 1er juin.
Lors de cette journée, vous apprendrez à vous servir de la pleine potentialité de votre corps grâce au travail sur les muscles profonds (porteurs ou statiques) en parvenant à les détendre et à les contrôler, ainsi qu'en travaillant sur les neurones et notamment sur les neurones miroirs et sur l'intention du mouvement.
Les bénéfices de la journée seront entièrement versés à différentes associations de solidarité disonnaises.
Programme de la journée :

- 09 h 30 à 10 h : accueil
- 10 h à 11 h 30 : conférence sur le Tai chi chuan et le Qi gong, leurs intérêts dans la vie de tous les jours, leurs apports pour la santé, leurs points communs et leurs différences, la puissance du geste et les bienfaits du mouvement doux et fluide
- 11 h 30 à 13 h : exercices
- 13 h à 14 h 30 : pause diner (sandwich offert)
- 14 h 30 à 17 h : atelier au choix de Tai chi chuan ou de Qi gong.

infos
Prix : 40 €
Inscriptions : 087 33 55 80 - asbl.jeunesse-sport@skynet.be

Événement |

Y'a de la lumière à Dison !

Jamais à court d'idées et surtout motivés par une volonté de redynamiser le centre-ville de Dison, l'Agence de Développement Local, la Régie des quartiers Havre-SAC et le Centre culturel lancent un nouveau projet : « Y'a de la lumière à Dison ». Rendez-vous ce vendredi 9 mai pour le découvrir !

Sans se montrer pessimiste à outrance, il faut aussi savoir faire face à certaines évidences. Parmi celles-ci, il y a le constat que le centre-ville de notre commune connait des difficultés à se développer, malgré un souffle nouveau ressenti depuis quelques temps. Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'un cas unique. Et pourtant, des choses se passent, des dynamiques se mettent en place. Cette image parfois morose que véhiculent certaines rues de Dison n'est en effet pas représentative de la réalité au contraire colorée et effervescente des personnes qui y travaillent et y vivent. Ce nouveau rendez-vous «Y'a de la lumière à Dison» va dans la même direction.

Toutes les vitrines sont belles

Concrètement, ce projet part du constat qu'il existe des vitrines inoccupées dans le centre-ville. Des vitrines qui, à défaut d'avoir une visée commerciale actuellement, pourraient être investies autrement, en se voyant colorées ou décorées. Et ce, de manière à les doter d'une touche plus engageante et ainsi participer à l'embellissement du centre de Dison. C'est dans ce sens qu'une première « occupation » de vitrine débutera ce vendredi 9 mai prochain, à l'angle entre la rue Albert 1er et la rue de la Station (en face de l'Agence de Développement Local). Une vitrine qui sera investie par des œuvres réalisées par les stagiaires de la Régie des Quartiers Havre-SAC. La Régie qui aura par ailleurs pris également en charge la préparation de ce lieu d'exposition éphémère marquant, on l'espère, le point de départ de cette dynamique de mise en couleurs de la ville via une touche artistique.

Spectacle gratuit

Histoire de marquer le coup, qui dit point de départ, dit aussi inauguration. Pour ce faire, l'ADL, la Régie Havre-SAC et le Centre culturel vous donnent rendez-vous ce 9 mai, dès 19 heures. Pour l'occasion, la rue Albert 1er sera piétonnière, avec une nocturne des commerçants et petite restauration sur place. Enfin, à 21 h 30, débutera un spectacle gratuit en extérieur de la Compagnie « Les Voisins ». Un spectacle où interagissent les nouvelles technologies et trois comédiens en live pour animer la façade d'une maison – celle de l'ADL (rue Albert 1er, 132). En résumé, l'histoire s'affiche sur les fenêtres et les personnages s'échappent dans la rue. Un événement original, jamais vu à Dison et à ne pas manquer ! ●

infos
087 32 15 44

Livre |

Le circuit du livre

Avant d'arriver entre vos mains, un nouveau livre, qu'il ait été acheté ou reçu en don, doit suivre un parcours bien défini que l'on nomme le circuit du livre.

Jackie Halleux
Élise Bailly
Bibliothécaires

Tout d'abord, le livre est estampillé. Cela signifie qu'il va recevoir deux cachets d'appartenance à la bibliothèque, un sur la page de titre et un autre au cœur du livre. Au bas du dos, une étiquette comportant sa cote de rangement (sa localisation) lui est apposée. Sur la quatrième de couverture, un code-barres unique est collé et ensuite, le livre est plastifié. Enfin, il est encodé dans le logiciel Aleph ce qui lui permet d'intégrer le catalogue collectif des bibliothèques publiques en Province de Liège et d'être empruntable. Il est désormais prêt à voyager et, peut-être, à faire votre bonheur pendant quelques heures.

Demain, j'arrête !

Un titre accrocheur, une couverture inoubliable avec ce chat sympathique au bonnet péruvien. Un livre de Gilles Legardinier (Fleuve Noir) qu'on n'a pas envie de lâcher parce qu'il nous fait du bien ! C'est de la joie de vivre, de l'humour, de la légèreté. Le mystère s'épaissit quand on croit qu'il va être résolu. La fin est inattendue. Des réflexions décapantes rythment le récit. En annexe, les pages de remerciements de l'auteur surprennent par leur densité. C'est aussi d'une incroyable perspicacité dans la description du personnage féminin principal, Julie. Elle nous ressemble et, si ce n'est pas tout à fait le cas, c'est nous qui lui envions son peps, son inaltérable capacité à dépasser les limites du raisonnable. Elle ose ses rêves les plus fous, elle tente l'impossible avec toujours le cœur ancré dans l'amitié et l'amour. Un véritable moment de bonheur qui invite à lire les autres livres de Gilles Legardinier. Au-delà des critiques positives dans les médias, ce sont des lecteurs très enthousiastes qui m'ont donné envie de lire «Demain, j'arrête». Merci à eux ! ●

Du même auteur : Complètement cramé, Et soudain tout change, L'exil des anges.

Contacts et horaires

Pivot
Rue des Écoles 2
4820 Dison
Tél. 087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be

Centre
Avenue du Centre 269
4821 Andrimont
Tél. 087 35 45 80

Fonds-de-Loup
Rue de Verviers 203
4821 Andrimont
(Parc du château d'Ottomont)
Tél. 087 33 71 89
biblio.fdl@skynet.be

	Lu	Ma	Me	Je	Sa
9 h					
10 h					
11 h					
12 h					
13 h					
14 h					
15 h					
16 h					
17 h					
18 h					
19 h					

> « C'est quand même dingue les mecs. Ils montrent plus facilement leurs fesses que leur cœur. G. Legardinier

Le coin des lecteurs

Certaines n'avaient jamais vu la mer

de Julie Otsuka chez Phébus

On connaît mal l'histoire de ces femmes japonaises parties épouser leur homme aux Amériques et que la vie et la guerre ont broyées.
Si une pièce de théâtre devait un jour être montée à partir de ce livre, elle se jouerait avec un chœur de femmes ou un cœur de femme. Simplement, sans pathos, seulement pour se dire, sans se plaindre, seulement pour se raconter. ●

Envie de partager à votre tour un coup de cœur littéraire ou de vous inscrire à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter.

DÉJÀ UNE SOLAIRE
À VOTRE VUE
À PARTIR DE 62 € !

ASSURANCES
Serge Noblué
SPRLU — COURTIER EN ASSURANCES ET PRÊTS
O.C.A. n°24637
Ancienne Voie de Liège,7 - 4800 VERVIERS
Tél. : 087/44 55 56 - Fax : 087/44 60 22
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

PIERRE FANIEL
Sculpteur
Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille
ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

SolActuel Déco
sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints
sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints
sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints
L'ancienne équipe d'André Beck pour vous conseiller au mieux et vous servir !
QUICK·STEP UNICLIC

Envie de changer de décor ? Consultez-nous !
Rue de la Grappe 8c - 4820 Dison
(face à Peeters Cash)
Tél. : 087/44 75 33 - fax : 087/44 75 32
Devis + Fourniture + Pose : sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints

AGENDA 05/2014

jeu. 1 mai
• 08:00 – 16:00
Vente de muguet
Commission d'Ottomont
Entrée du Château d'Ottomont

sam. 3 mai
• 19:00 – 23:00
Café du Monde: La Grèce
Centre culturel
Salle du Rez
• 20:00 – 22:30
"La fessée"
Kursaalamalecs Théâtre
Cercle St Jan-Baptiste, Mont-Dison

lun. 5 mai
• 19:30 – 22:30
Festival de résistance: Conférence de F. Joris
CCD
Salle du Rez

mer. 7 mai
• 12:00 – 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
• 20:00 – 23:00
Cabaret impro-théâtre
Centre culturel
Salle du Rez

ven. 9 mai
• 00:00 – 01:00
Festival de résistance: Conférence de J. Wynants
CCD
• 09:00 – 12:30
Journée propreté
PCS
Renoupré

• 16:00 – 21:00
Fête des voisins
PCS
Fonds-de-Loup (rue de la Limite)
• 20:00 – 22:30
La fessée
Kursaalamalecs Théâtre
Cercle St Jan-Baptiste, Mont-Dison

sam. 10 mai
• 13:30 – 18:30
Fête de l'école de Neufmoulin
Ecole de Neufmoulin
• 19:00 – 23:00
Barbecue
Patro de Dison
Salle de l'école du Husquet
• 20:00 – 22:30
"La fessée"
Kursaalamalecs Théâtre
Cercle St Jan-Baptiste, Mont-Dison
• 20:00 – 23:00
Cabaret des Ateliers
Centre culturel
Salle des Fêtes

mer. 14 mai
• 12:00 – 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
• 15:00 – 17:00
Petits veinards : Piccoli (Tof théâtre)
Centre culturel
Comédis
• 20:00 – 23:00
Festival de résistance: Ciné-débat Attac
CCD
Salle du Rez

ven. 16 mai
• 16:00 – 20:00
Fête des voisins
PCS
Husquet (rue Henri-Jacques Proumen)
• 17:00 – 21:00
Fête des voisins
Régie Havre-SAC
Place Jean Roggeman

sam. 17 mai
• Toute la journée
Expo "Les artistes disonais et verviétois d'hier et d'aujourd'hui"
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
• 15:00 – 20:00
Fête de l'école de Wesny
Ecole de Wesny

dim. 18 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
• 09:00 – 18:00
2e marche Adeps
ASBL Jeunesse et Sports
Départ au hall omnisports d'Andrimont

lun. 19 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

mar. 20 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

mer. 21 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
• 12:00 – 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman

jeu. 22 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

ven. 23 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

sam. 24 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy dim. 25 mai

lun. 26 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois d'hier et d'aujourd'hui»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy mar. 27 mai

mer. 28 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
• 12:00 – 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
• 14:00 – 18:00
Thé dansant
UCP + CCD
Salle des Fêtes

jeu. 29 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

ven. 30 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy

sam. 31 mai
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
10:00 – 18:00
Journées églises ouvertes
Eglise Saint-Fiacre
Eglise St-Fiacre, Esplanade de la Libération
• 11:00 – 17:00
Inauguration des terrains de beach volley
ASBL Jeunesse et Sports
Hall omnisports d'Andrimont (extérieur)

dim. 1 juin
• Toute la journée
Expo «Les artistes disonais et verviétois (...)»
Les Amis d'A. Hardy
Maison d'Adolphe Hardy
• 09:30 – 17:00
Stage de Tai Chi Chuan et Qi Gong
Jeunesse et Sports
Hall omnisports d'Andrimont
• 10:00 – 18:00
Journées églises ouvertes
Eglise Saint-Fiacre
Eglise St-Fiacre, Esplanade de la Libération

mer. 4 juin
• 12:00 – 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman

Donnerie d'été du PCS

Le samedi 7 juin 2014 de 14 h à 17 h à La salle Luc Hommel à Dison, le Plan de Cohésion Sociale de Dison organise une donnerie publique qui sera axée plus spécifiquement sur le thème de l'été.

La donnerie est un système de dons d'objets utiles et en bon état dont on n'a plus l'usage pour en faire profiter quelqu'un d'autre.
Si vous voulez y participer, vous apportez les objets dont vous ne vous servez plus et vous repartez avec des objets dont vous avez besoin. Des tables seront à votre disposition pour y déposer vos objets dès 13 h 30. Votre présence est demandée derrière votre stand pour plus de convivialité. Chaque participant reprendra les objets qui n'auront pas trouvé acquéreur.
Si vous n'avez pas d'objets à donner, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et prendre ce qui pourrait vous être utile.
Si vous ne désirez pas y participer mais que vous possédez des objets dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez les déposer au PCS, rue Léopold, 36 à Dison.

Liste des objets souhaités

Vêtements, chaussures et accessoires d'été, petits meubles, bibelots, appareils électroménagers, vaisselles, chaises de jardin, déco jardin….. le tout en bon état. Il est permis d'apporter des boissons et des aliments afin de les partager gratuitement. ●

infos et inscriptions

087 46 99 84

Page concédée à l'Administration communale

Les rues Melein, Jaurès et Duesberg en travaux

Travaux d'amélioration des voiries et trottoirs des rues Jean Melein, Jean Jaurès et Maurice Duesberg à Andrimont

Le Bourgmestre Yvan Ylieff et l'Échevin des travaux, Gérard Liégeois ont le plaisir d'annoncer que le chantier de réfection et d'aménagement des rues Jean Melein, Jean Jaurès et Maurice Duesberg à Andrimont a débuté ce 7 avril 2014.
Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Marcel Baguette de Thimister-Clermont et le délai d'exécution est fixé à 100 jours ouvrables.
Ce chantier d'un montant de 660 000 € TVA comprise est financé à 100 % par la Commune de Dison. Les travaux portent sur la réfection en profondeur des voiries et trottoirs ainsi que l'aménagement de dispositifs ralentisseurs du trafic, de mobiliers urbain et de petits espaces verts.
Étant donné la nature des travaux, une déviation de la circulation par tronçon a été mise en place ainsi qu'une signalisation adéquate du chantier afin de guider les usagers de la route.
Bien entendu et comme à l'accoutumée pour les travaux entrepris à l'initiative de l'Administration communale, toutes les dispositions ont été prises pour limiter au maximum les désagréments éventuels ou inévitables. ●

FAITES VOS COURSES À DISON !
LE PARKING Y EST ENTIÈREMENT LIBRE ET GRATUIT SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL.

UN BON CONSEIL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE DISON

État civil

Naissances

Amirhan, chez Sulaeva Khava Rumanovna, r. des Franchimontois 92/2, le 28/02 ;
Rim, chez Oubaha Asmaa et Slami Adel, r. Neufmoulin 59/3, le 12/03 ;
Samira, chez Selimovski Anita, r. de Renoupré 13/2, le 12/03 ;
Eloïse, chez Gayet Maude, r. d'Andrimont 107/3, le 12/03 ;
Nurbanu, chez Yildiz Neslihan et Sicim Habip, r. Clément XIV 35, le 13/03 ;
Mathéo, chez Langenbeck Laura et Fatzaun Mike, r. de Husquet 74/REZ, le 14/03 ;
Feyza, chez Sen Hatice et Yasar Volkan, r. Neufmoulin 39/0031, le 15/03 ;
Hugo, chez Larose Laurie et De Luca Hervé, r. Xhauflaire 153/B, le 17/03 ;
Evan, chez Minsart Sophie et Laurent Xavier, al. de l'Avenir 25, le 06/03 ;
Elmedina, chez Gjukatan Suada et Berisha Sabedin, r. Albert Ier 53, le 19/03 ;
Sami, chez Güçlü Özden et Akyer Mukdedir, av. du Foyer 57, le 12/03 ;
Bilal, chez Chelqi Karima et Guerti Rachid, r. de la Station 17/0015, le 27/03 ;
Minever, chez Demaj Mirjana et Memedov Alijasha, r. Pisseroule 299/2, le 30/03 ;
Musa, chez Keles Tugba et Aksel Yavuz, r. de Verviers 57, le 18/03 ;
Mohamed-**Nouh,** chez Boukhalef Fatimzahrae et Ademi Ekrem, place Luc Hommel 14/2, le 31/03 ;
Julian, chez Mongiovi Melina et Sanchez Joel, r. Henripré 99, le 02/04 ;
Yousra, chez Gilles Gwendolyne, rue de Verviers 10/1, le 09/04 ;
Dina, chez Lazzaro Anaïs, r. del''Industrie 14/0042, le 09/04

Mariages

Le 22/03, Lecrenier Claude et Vermeire Nadine, chemin du Vieux Thier, 41
Le 29/03, Outmanns Virginie et Dechesne Jérôme, r. des Auris, 23/B
Le 05/04, Dejace Sylvie et Rodriguez Bueno Jose, r. Transversale, 9
Le 05/04, Aslan Ibrahim et Ozdemir Tugce, r. des Minières, 2/Rez à 4800 Verviers

Décès

Dozot Germaine (91) veuve de Califice Paul, r. Albert de t'Serclaes, 67/3, décédée le 14/03 ;
Bouchat Thierry (52) ép. de Delhae Denise, r. Adolphe Renouprez, 3, décédé le 21/03 ;
Bauwens Marie-Thérèse (77) r. du Châtelet, 41, décédée le 23/03 ; **Fils Léon** (89) veuf de Grignard Gérardine, r. du Châtelet, 41, décédé le 23/03 ;
Deflandre Robert (69) r. Albert Thomas, 96/1ETB, décédé le 27/03 ;
Denis Séraphin (84) veuf de Blérot Renée, r. du Paradis, 239, décédé le 02/04
Vanwissen Alphonse (83) ép. de Dirkx Anna, av. Reine Elisabeth, 38, décédé le 04/04
Vanvlasselaer Rosa (83) veuve de Schellengs Henri, r. Albert Thomas, 94/2ETB, décédée le 07/04
Jeukens Gertruda (70) ép. de Flandre Pierre, place Luc Hommel, 16/REZ, décédée le 14/04
Randaxhe Jenny (85) ép. de Beckers Armand, r. de la Station, 29, décédée le 14/04
Milcamp Jean (78) ép. de Dejardin Paulette, rond Point René Jurdant, 6, décédé le 15/04.

Page concédée à l'Administration communale

Le minibus de la commune

Depuis quelques années déjà, vous, associations de Dison, pouvoirs publics ou sociétés privées, pouvez profiter du minibus que l'Administration communale de Dison met à votre disposition. De quoi s'agit-il ?

L'Administration communale de Dison met un minibus d'une capacité d'accueil de 9 personnes à la disposition des associations, des pouvoirs publics et des sociétés privées.
Ce minibus arbore des publicités de commerces de Dison, ce qui constitue une vitrine « mobile » supplémentaire des magasins de notre commune.

Pour qui ?

Le Minibus communal peut être utilisé par ces bénéficiaires :

- le personnel communal dans le cadre de ses activités professionnelles ;
- les associations dont le siège social est établi ou non à Dison, pour autant qu'elles existent depuis 3 ans au moins ;
- les services publics ;
- les sociétés privées installées sur le territoire de Dison.

Le minibus peut accueillir 9 passagers maximum, conducteur compris.
Ce dernier doit être âgé de plus de 25 ans et être en possession d'un permis B depuis plus de 2 ans.

Procédure ?

La demande doit être introduite pour une durée déterminée auprès de l'Administration communale de Dison via un formulaire de « mise à disposition ».
Le Collège communal statue sur la demande et rend sa décision le lundi suivant l'introduction de celle-ci.
Après avoir reçu l'accord, le bénéficiaire s'acquitte de la redevance.
Le paiement a lieu préalablement à la remise des clés du véhicule par versement au numéro de compte « CCP 000-0019480-80 » de l'Administration communale de Dison, 66, rue Albert 1er à 4820 Dison avec en communication : minibus – location « nom de l'utilisateur ».

Devoirs et responsabilités de l'utilisateur

Le Minibus vous est remis avec le plein, dès lors, après utilisation, le Minibus doit être restitué à l'heure convenue, le plein de Diesel effectué aux frais de l'utilisateur et nettoyé.
Outre l'assurance responsabilité civile obligatoire, le véhicule bénéficie d'une couverture « omnium complète », avec franchise. En cas d'accident, cette franchise est à charge du conducteur fautif.
Tout dégât constaté entre l'état des lieux avant et après fera l'objet d'une réparation dont le coût sera à charge de l'utilisateur.
Tout dégât doit être signalé sans délai au secrétariat de l'Administration communale.
En cas d'accident, il doit être fait appel au service de police du lieu de l'accident. A l'étranger, il doit être établi un constat à l'amiable au minimum.
Les éventuelles amendes et/ou contraventions sont à charge du conducteur.
Aucune location à un tiers ne peut se faire sans l'accord express du prêteur. ●

infos

Aurélie Lemoine, Employée d'administration, Service Secrétariat de la Commune de Dison : 087 39 33 86 ou via aurelie.lemoine@dison.be

MINIBUS : TARIFS DE LOCATION

Redevance / jour	1 jour	2-3 jours	4-7 jours	> 7 jours
Tarif A Associations	25 €	20 €	15 €	12,5 €
Tarif B Pouvoirs Publics	40 €	35 €	25 €	20 €
Tarif C Sociétés Privées	50 €	45 €	35 €	25 €

Appel à témoins

L'ancienne laiterie Interlait qui occupait une grande partie du centre urbain de Dison a été reconvertie au cours de ces dernières années en :

- une spacieuse galerie commerciale avec un vaste parking arboré ;
- une salle de spectacles ultra moderne ;
- un espace événementiel pour expositions, salons, banquets et animations diverses ;
- studios d'enregistrement et bureaux de travail pour Télévesdre ;
- une élégante brasserie-restaurant avec une carte alléchante à prix doux ;
- ateliers pour le Centre culturel ;
- espace de travail pour la société Belgomédia, éditrice du magazine Télépro ;
- salles de séminaires et de réunions

Si vous avez travaillé à Interlait-Interlac, si vous avez habité rues Trauty, d'Andrimont et Albert 1er dans les maisons qui ont été acquises par la laiterie pour lui permettre de s'agrandir, si vous avez des souvenirs, des anecdotes, des photos, des écrits, des objets,… à faire partager, nous vous invitons à nous en informer pour la publication en préparation sur Interlait-Interlac, son passé, son histoire et sur le site réhabilité dénommé Le Tremplin en référence à la passerelle en hauteur de l'ancienne laiterie dont une partie est conservée comme témoignage de l'architecture industrielle de la deuxième moitié du XXe siècle et de la prospérité économique de notre cité durant ces années. ●

contact

Yvan YLIEFF
Avenue du Centre, 128
4821 Dison
yvan.ylieff@dison.be
Administration communale : 087 39 33 40
Rue Albert Ier, 66
4820 Dison

Rapport d'évaluation environnementale stratégique du programme opérationnel 2014-2020. Avis d'enquête publique

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001 / 42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement (cf. Article D.29-1 du Livre du Code de l'Environnement – Projet assimilé à la catégorie A.2 (article D.29-1§3 du Livre 1er du Code de l'Environnement)), vous êtes invité à donner votre avis sur le projet de rapport d'Évaluation Environnementale stratégique (EES).
Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet http://europe.wallonie.be
Durée de l'enquête : du 24 avril au 8 juin 2014.
Le dossier est consultable à l'Administration communale :

- au service du secrétariat, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ;
- les lundis, de 16 h à 20 h sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance au 087 39 33 82.

Les réclamations et observations écrites peuvent être adressées à l'Administration communale de Dison, rue Albert Ier, 66, 4820 Dison avant le 8 juin 2014.
La séance de clôture de l'enquête publique sera organisée le 10 juin 2014, à 9 heures, en la salle du Conseil de l'Administration communale, rue Albert 1er, 66 à Dison. ●

Pour + d'informations sur l'Administration communale visitez notre site Internet **www.dison.eu**

Page concédée à l'Administration communale

Y'A DE LA LUMIÈRE À DISON

Toutes les vitrines sont belles

inauguration

9 MAI DÈS 19 H

Rue Albert 1er
piétonnière dès 19 heures
avec nocturne
des commerçants
et petite restauration

Spectacle gratuit
en extérieur
Cie Les Voisins
21 h 30

Rue Albert 1er, 132
Devant l'Agence
de Développement Local

infos : 087 32 15 44

Graphisme : Centre culturel de Dison ASBL • Anaïs Moreau